



CFE-CGC Orange

12 rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57
presse@cfecgc-orange.org

Communiqué du 26/01/2017

La Cour des Comptes recommande à l'État de céder ses participations dans le capital d'Orange. Pour la CFE-CGC et l'ADEAS, ce n'est pas forcément pertinent !

La Cour des Comptes vient de rendre son [rapport sur l'État actionnaire](#). Comme le soulignent [Le Figaro](#) et [Les Echos](#)... c'est un rapport à charge qui plaide pour un total désengagement de l'État !

La [CFE-CGC Orange](#) et l'[ADEAS](#) (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat Salariés) ont une analyse plus nuancée.

Ce que dit le rapport concernant Orange

- Orange est le 3ème pourvoyeur de dividendes à l'État actionnaire avec 200 millions d'euros par an, derrière EDF et Engie.

Les « sages » de la rue Cambon :

- soulignent les conflits d'intérêts existants entre le rôle de l'État dans la régulation des télécoms, l'attribution des fréquences et sa position d'actionnaire d'Orange ;
- avancent que c'est notamment la conservation d'une minorité de blocage de l'État dans le capital d'Orange qui a empêché la fusion avec Bouygues Telecom (ce que dément l'État dans ses réponses, incluses dans le rapport) ;
- admettent que l'État peut avoir un intérêt réel à conserver un pied dans une entreprise qui assure des missions vitales en termes d'infrastructures numériques importantes pour l'aménagement du territoire, dont la disponibilité doit être assurée en cas de crise ;
- concluent néanmoins que les inconvénients l'emportent sur les avantages, considérant que la volonté de l'État de favoriser la politique d'investissement dans les infrastructures n'est pas déterminante par rapport à la stratégie propre de l'entreprise dont l'intérêt est de rester leader sur le marché français, et que l'État devrait se délester de ses participations dans Orange.

Préserver les capacités à s'opposer à toute entrée "prédatrice" dans le capital d'Orange reste un enjeu majeur, sur lequel nous interrogerons les candidats à l'élection présidentielle

La CFE-CGC Orange et l'ADEAS rappellent que le caractère vital des infrastructures de télécommunications, mais aussi les nouveaux enjeux de cyber sécurité (Orange Cyberdefense détient des compétences clefs [qu'elle s'attache à renforcer](#)), mais aussi son rôle majeur dans le financement, l'installation et la maintenance des câbles sous-marins, également stratégiques à l'échelle nationale et internationale, justifient pleinement le fait que l'État ait les moyens de s'opposer à toute entrée « prédatrice » dans le capital d'Orange.

Nous notons en revanche que la pression moult fois exercée par cet actionnaire sur le niveau des dividendes a plutôt constitué un frein à l'investissement et au désendettement, qui sont en effet impératifs pour assurer le succès de la stratégie d'Orange et sa pérennité.

.../...

.../...

Quant à L'État régulateur du marché, son feu vert à l'introduction du 4ème opérateur mobile sur le marché français, qui a conduit, en 3 ans, à la [destruction de 55 000 emplois dans la filière](#), dont [plus de 11 000 chez les seuls opérateurs de télécommunications](#), elle ne fait pas honneur à ses compétences pour réduire le chômage, c'est le moins que l'on puisse dire !

La CFE-CGC et l'ADEAS ont prévu d'interroger dans les prochaines semaines tous les candidats à l'élection présidentielle en ce qui concerne leurs positions sur ces questions clefs.

Développer l'actionnariat salarié chez Orange reste quoiqu'il en soit une bonne idée

Rappelons pour finir que la CFE-CGC et l'ADEAS sont pleinement en accord avec le PDG d'Orange, qui le réaffirme régulièrement, sur le fait que le développement de l'actionnariat salarié reste, quoiqu'il arrive, un autre élément clef pour assurer la stabilité de l'entreprise et la garantir contre de potentielles interventions hostiles.

Nous continuerons donc de défendre l'organisation d'offres réservées aux personnels et d'abondements généreux pour permettre aux personnels d'Orange d'atteindre, et même de dépasser, 10% du capital de notre entreprise. Rappelons à cet égard que [Bouygues sait particulièrement bien mener ce type de politique](#) : fin 2014, les salariés de Bouygues détenaient 23% du capital et 30% des droits de vote. Le défi reste lancé !

Contacts :

- Sébastien Crozier, Président du syndicat CFE-CGC Orange - sebastien.crozier@orange.com
(06 86 27 32 72) – Twitter : @crozierblog
- Patrice Brunet, Président de l'ADEAS - www.adeas.org - patrice1.brunet@orange.com
(06 89 30 40 23) – Twitter : @ADEASOrange

Vous pouvez

- *retrouver nos communiqués*
sur le site web de la CFE-CGC Orange : <http://www.cfecgc-orange.org/communiqués-de-presse/>
et sur Twitter : @CFECGCOrange
- *vous abonner à nos communiqués* : <http://bit.ly/RecevoirNosCDP>

A propos de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC Orange défend tous les personnels du Groupe Orange, employés, maîtrises et cadres, en France et à l'étranger.

Depuis les premières élections au Comité d'Entreprise de France Télécom SA, la CFE-CGC progresse systématiquement à toutes les élections. Elle représente actuellement plus de 17% des personnels du Groupe Orange en France : à son score de 16,18 % aux élections CE de 2014 sur le périmètre de la maison mère s'ajoute une excellente représentation dans les filiales (46,35% dans les filiales de l'UES NRS qui opèrent sous la marque Orange Business Services, près de 40% chez BuyIn, 61,8% chez EGT, pour les élections qui se sont déroulées en 2014, ou encore 53,42% lors des élections de 2015 chez Orange Cloud for Business).

Pour défendre l'intérêt collectif des personnels, la CFE-CGC Orange intervient évidemment dans le dialogue social au sein du Groupe, où elle défend prioritairement l'emploi et les conditions de travail, convaincue que des personnels bien traités contribuent plus efficacement à la réussite économique de l'entreprise et qu'il faut donc mettre en place un management réellement « gagnant/gagnant ». Elle intervient aussi régulièrement sur la stratégie industrielle et financière, et sur les questions réglementaires, qui ont un impact fort sur la pérennité de l'entreprise.

Parmi ses actions clefs, on peut citer :

- l'initiative de la mise en place de l'Observatoire du Stress, qui a permis de mettre en évidence le lien entre un management dévoyé et la crise des suicides intervenue sous le mandat de Didier Lombard ;
- la dénonciation d'un dividende supérieur aux bénéfices, et la demande réitérée d'une baisse de ce dividende, dont le niveau obère actuellement les capacités d'investissement du Groupe Orange.

A propos de l'ADEAS

Les personnels d'Orange détiennent 4,6% du capital de l'entreprise, constituant le second actionnaire derrière l'État, qui en détient près de 27% (dont 13,45 % en direct, et 13,5% via BPI France).

L'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionnariat des Salariés de France Télécom-Orange) est une association loi 1901 créée pour représenter et défendre les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe Orange (salariés, fonctionnaires et retraités).

Entièrement indépendante des banques comme de la direction de l'entreprise, elle dialogue avec toutes les parties prenantes de l'actionnariat salarié, tant les personnels actionnaires que les représentants de la Direction. Elle est force de propositions notamment pour ce qui relève du développement de l'actionnariat et de l'épargne salariale, de la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et de la juste répartition des bénéfices entre travail et capital. Elle œuvre pour favoriser l'accès à l'actionnariat salarié, et permettre à ces actionnaires « pas comme les autres » de contribuer au développement de l'entreprise comme à ses choix stratégiques.